

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	29
Suppléants avec vote	3
Pouvoirs	3
Nombre de votants	35
Date de la convocation	27/09/2024
Certifié exécutoire le	08/10/2024
Date d'affichage	22/10/2024
Envoyé en préfecture le	22/10/2024

Le sept octobre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE** : BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURROUX François,

CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, JAMILLOUX VERDIER Simone, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, , ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE** : DELAUNAY Jean-Paul, GAGE Pascal, VERGNE Patrick.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE** : BEZEAUD Annie, BEZAU Sophie, LONGUET Jean-François.

**EXCUSES** : BOUCHOT Estelle (représentée), BOURDARIAS Sophie, CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), GARAIS Daniel (représenté), JANICOT Véronique, LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), PETIT Christophe (représenté), ROME Hélène, TER-HEIDE Laurence.

**Secrétaire** : COIGNAC Gérard.

### 111-2024 : Travaux Centre Educatif Fermé (CEF) des Monédières Soudaine Lavinadière – DETR

**Monsieur le Président rappelle** que le CEF a fait l'objet d'une rénovation énergétique en 2017 qui avait pour objectif la réduction des dépenses énergétiques.

**Monsieur le Président précise** que la Communauté de Communes comme tous les ans à fait un point avec l' ALSEA sur les problèmes rencontrés sur les bâtiments. Lors de cette rencontre, deux problèmes majeurs ont été identifiés et nécessitent une prise en charge rapide pour permettre le bon fonctionnement de cette institution.

Le premier problème concerne la partie réseau informatique. Le CEF souhaite passer à la fibre et l'installation actuelle n'est pas adaptée, nécessitant la refonte totale de l'installation.

Le deuxième problème concerne le volet énergétique, le bâtiment à la construction avait été doté de gros groupe de ventilation sur chaque bâtiment. Ces groupes de ventilation (surdimensionné) occasionnent des pertes énergétiques considérables malgré une rénovation énergétique complète en 2017. Il est ainsi prévu d'équiper ces groupes de ventilation de programmateur et de variateur de vitesse pour conserver une ventilation efficace et diminuer sensiblement les coûts de chauffage.

**Monsieur le Président précise** que ce projet est estimé au vu des premiers devis à 14 347,00 € HT.

**Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :**

	Taux	HT
<b>Montant des travaux</b>	100%	14 347,00 €
DET R Construction ou aménagement de locaux pour l'accueil des mineurs	37 %	5 308.39
<b>Autofinancement</b>		9 038.61 €

**Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide à 35 voix pour, 0 contre et 0 abstention,**

- D'ACTER le projet de travaux au CEF conformément au plan de financement ci-dessus.
- D'AUTORISER le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.
- D'INSCRIRE cette dépense au budget 2024